

Repères chronologiques sur les phases de répression en Europe

Document 1

1 – Le général Audibert en tête d'un groupe de déportés de Buchenwald, photographie, sans date, ADH, 173 J 10

1933

30 janvier 1933, Hitler chancelier.

27 février, incendie du Reichstag puis vague d'arrestations et ouverture des premiers camps de concentration (une centaine) - 20 et 21 mars, ouvertures du camp d'Oranienburg (Berlin) et de Dachau (Munich).

24 novembre, loi autorisant l'internement des droits communs, asociaux, marginaux - dans les camps de concentration.

1936

Création de la Sipo, *Sicherheitspolizei* (« Police de sûreté »), police de sécurité allemande

1938

30 septembre, accord de Munich - arrivée des premiers détenus (soumis depuis 1937 à des travaux forcés) d'origine étrangère et non allemande dans les camps de concentration.

1939

Mars-mai, arrestations de communistes et d'émigrés allemands dans le protectorat de Bohême-Moravie contrôlé par un ancien ministre, Neurath, et secondé d'un *HSSPF (Höherer SS und Polizeiführer)*, responsable des services de police. Ouverture du camp de Ravensbrück presque exclusivement réservé aux femmes : 900 détenues en mai 1939, 10 000 fin 1942, 45 000 début 1945.

Septembre-novembre, conquête de la Pologne, puis extermination des élites polonaises (de 20 000 à 60 000 morts) par la Wehrmacht et des *Einsatzgruppen* dirigés par le SD (Service de renseignement du parti nazi) et la Sipo. Expulsion des Polonais des deux nouveaux *Gaue*.

1940

Juin, répression « ciblée » à l'encontre des « judéo-communistes » à l'ouest de l'Europe (Norvège, Pays-Bas, Belgique, France...), des policiers et des espions sont aussi incarcérés.

12 septembre, décret du MBF (*Militärbefehlshaber in Frankreich*, commandant militaire en France) autorisant les mesures « préventives » ou « répressives » puis « expiatoires » (prise d'otages, amendes...).

3 octobre, lois antisémites en France s'inspirant des lois de Nuremberg.

17 octobre, arrestation de Charles Schutz qui avait contribué avant la guerre à l'arrestation de plusieurs militants nazis. Il est transféré en Allemagne une semaine plus tard.

1941

Printemps 1941, le MBF décide de déporter dans des prisons du Reich des personnes lourdement condamnées en France, effet dissuasif de la répression sur la Résistance.
Avril, démantèlement de la Yougoslavie, oustachis en Croatie. Conquête de la Grèce.
Mai, procès du groupe d'Honoré d'Estienne d'Orves (réseau Nemrod) dans un cadre juridique (inexistant à l'Est) : « seules » trois condamnations à mort sont effectuées.
Juin, guerre d'anéantissement (*der Vernichtungskrieg*) à l'Est. Agrandissement d'Auschwitz.
Août, escalade rapide de la violence en Serbie : multiplication des otages, des assassinats et tueries de masse nombreuses // Insurrection dirigée par Tito et Mihailovic.
Septembre 41 à mai 42, 480 otages fusillés en France suite à des assassinats d'Allemands.
Fin octobre-novembre, « crise des otages » après deux attentats à Nantes et à Bordeaux et la volonté d'exécuter 100 otages pour chaque Allemand tué. Pétain annonce vouloir se constituer prisonnier. La police française refuse de livrer aux Allemands des internés. Décision finalement suspendue à 50 otages, puis arrestation des auteurs par les « Brigades mobiles françaises ».
Décembre, ouverture du centre de mise à mort à Chelmno, puis Belzec, Sobibor et Treblinka.
Décret *Nacht und Nebel* pris par Hitler (France, Belgique, Pays-Bas et Norvège).

1942

20 janvier, conférence de Wannsee sur la mise à mort des juifs (« solution finale »).
27 mars 1942, premier convoi d'otages juifs déportés (Auschwitz)
Mai 1942, généralisation des déportations judiciaires à tous les internés français condamnés à au moins trois ans d'emprisonnement. Déportation d'André Kirschen, condamné à dix ans d'emprisonnement (procès « de la Maison de la Chimie », premiers groupes armés du PCF) : il a 15 ans et demi au moment de son départ. Les tribunaux militaires, vitrines dissuasives de la répression.
28 mai 1942, premier convoi de « NN » français vers Hinzert.
Juin, fin du monopole du « pouvoir exécutif » du MBF en France, mise en place d'un chef supérieur de la SS et de la police (*HSSPF*), Carl Oberg, à qui sont confiées les questions de police, de représailles et de « préservation de la race ».
16-17 juillet, rafle du Vel d'Hiv à Paris - 13 157 juifs, dont 4 000 enfants sont arrêtés.
Août, accords Oberg-Bousquet. La police française organise seule les rafles de Juifs. La pratique des « interrogatoires aggravés » (torture) s'amplifie
18 août, volonté de créer une « nécessaire confiance » dans la domination allemande à l'Est en récompensant les civils, mais les mesures « expiatoires » continues.
6 août, début de la déportation des juifs étrangers de la zone française non occupée.
15 septembre, décision d'employer les détenus des camps de concentration dans les usines d'armement du *Reich* dans le contexte de la « guerre totale ». Fusillades et déportations d'otages suspendues en France.

1943

Janvier-juin, action « *Meerschaum* » (« écume de mer »), près de 7 000 détenus français (raflés par représailles ou arrêtés en passant la frontière espagnole) non jugés, dont 550 femmes, prennent la direction du système concentrationnaire pour y travailler. Les pratiques répressives allemandes s'inspirent des méthodes employées à l'Est (les « NN Gestapo » sont déportés sans jugement). La terreur touche de nouvelles franges de la population française.

Maidanek devient un camp de concentration et un centre de mise à mort.

Avril, à l'est, les partisans doivent être internés et transférés dans le Reich pour travaux forcés et non plus exécutés systématiquement.

Eté 1943-printemps 1944, opérations « *Attention* », dont le but est d'éliminer ceux qui pourraient servir de cadres à l'Armée secrète, placés en « détention d'honneur » dans des camps spéciaux.

Fin août, état d'urgence au Danemark proclamé par l'occupant allemand (premières prises et exécutions d'otages et des déportations politique...).

8 novembre, le front de l'Ouest déclaré prioritaire, des divisions sont transférées d'Est en Ouest et employées contre la Résistance en attendant le débarquement (Glières en mai 44). Les déportations s'intensifient en France.

1944

Radicalisation de la répression en France (comme en Italie). 20 janvier, création des cours martiales pour éliminer les Résistants et le 30 janvier création de la Milice (jusqu'à 30 000 membres).

La majorité des résistants se retrouve dans des convois massifs. Les plus dangereux sont fusillés. Fin de la procédure « NN Gestapo ».

8 juin, mobilisation générale de la Milice contre les maquis (Mont Mouchet, Canigou...).

10 juin, Massacre à Oradour-sur-Glane (puis à Tulle) par la division SS *Das Reich*.

2 juillet, le « *train de la mort* », au moins 530 détenus décèdent durant le trajet.

21 juillet au 6 août, opération contre le maquis dans le Vercors.

30 juillet décret « *Terreur et sabotage* » fin de la Justice militaire et du décret « NN » en France. Les Francs-tireurs sont désormais abattus sur place et les autres personnes arrêtées, notamment en représailles, sont déportées.

Multiplication des convois de répression.

17 août, derniers déportés juifs de Drancy.

Septembre, évacuation du camp de Natzweiler-Struthof et exécution de résistants détenus. Les marches forcées se multiplient avec l'avancée des Alliés.

18 octobre, création du *Volkssturm*, milice populaire armée. Elle massacre des détenus et traque les évadés avec les jeunesses hitlériennes.

Novembre, fin des « gazages » à Auschwitz, puis destruction des chambres à gaz.

1945

Bergen Belsen, camp-mouroir pour les détenus malades. 35 000 morts durant les trois mois précédents la libération.

45 000 à Mauthausen pour la même période (typhus).

13 avril, 1 016 détenus sont enfermés et brûlés dans une grange à Gardelegen.

7 mai, fin des combats.

20 novembre 1945 au 1er novembre 1946, procès de Nuremberg.

1948

Notion de génocide intégrée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.